



MINISTÈRE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET MÉTIERS

Project ACQF-II
Visitez le website :
www.acqf.africa



DÉVELOPPER LE CADRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS ET DES CERTIFICATIONS (CNQC)

de la République Démocratique du Congo

RAPPORT

Atelier de formation et de dialogue

Kinshasa, 05-06 mars 2024

Hôtel MEMLING

Table des matières

1	Introduction	2
2	Principaux résultats	3
3	Feuille de route – principales actions de suivi de l’atelier	7
4	Aperçu sur les sessions de l’atelier	7
5	Programme de l’atelier	9

1 Introduction

Le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers (MFPM) de la République Démocratique du Congo (RD Congo) a coorganisé le 05-06 mars 2024 avec le projet « Cadre Continental Africain de Certifications » (ACQF-II) un premier atelier à Kinshasa, dédié au développement du Cadre National des Qualifications et Certifications (CNQC) de la République Démocratique du Congo.

ACQF-II est un projet géré en partenariat entre l’Union Africaine (UA) et Union Européenne, en collaboration les pays et régions de l’UA, et opérationnel de 2023 à la fin 2026. La RD Congo est un des 12 pays prioritaires de l’ACQF-II. Le website de l’ACQF offre toutes les informations et références importantes sur les activités du projet : www.acqf.africa.

Accédez à la page web de cet atelier par ce QR Code



Opportunité

La réalisation de cet atelier à ce moment spécifique est stratégique pour le passage à la phase de mise en place effective de l’Autorité Congolaise de Régulation des Certifications et Qualifications Professionnelles, dont la création a été ordonnée par la signature du décret N° 23/120 de 23/11/2023 du Premier Ministre.

L’opérationnalisation de l’ACRCQP est fondamentale et urgente au regard de la priorité donnée à la croissance de l’emploi et des compétences professionnelles. La mise en place de l’équipe de gestion et principales ressources de l’Autorité est importante pour que la RD Congo puisse se positionner comme un pays partenaire robuste dans le contexte de l’agenda du Cadre Continental Africain de l’UA. En effet cette opérationnalisation est attendue avec grand intérêt par les autres Autorités de Certification des pays africains partenaires dans le contexte de l’UA (ACQF) et de la SADC.

Objectifs

Le MFPM a invité les participants à cet atelier à travailler en harmonie et dans un esprit de partenariat, visant à :

- Appréhender et réfléchir sur les expériences mondiales du développement, mise en œuvre et impacts des CNQC / CNC.
- Découvrir et se consensualiser sur un langage commun des concepts, principes, objectifs, portée et instruments de mise en œuvre du CNQC.
- Dialoguer et coconstruire les grandes orientations, objectifs, portée et éléments de feuille de route pour le CNQC de la RDC.

Ample participation des acteurs

En accord avec les pratiques mondiales, le dialogue et analyse pour la construction du CNQC se veulent participatifs et inclusifs de différentes parties prenantes pertinentes, autant dans le secteur public que privé. Cet atelier a compté avec la participation des représentants de la plupart des ministères et institutions ayant un rôle et compétence en matière de développement ainsi que de mise en œuvre des programmes de formation et d'éducation, et de réglementation des diplômes et certificats de tous les niveaux. En outre, la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) en vue de leur rôle en amont et aval dans la chaîne de valeur du développement des certifications du pays.

L'atelier a été facilité par l'équipe de deux experts internationaux du projet ACQF-II. Le programme de l'atelier s'est basé sur une démarche participative qui a stimulé un dialogue efficace entre les parties prenantes et mené au consensus de propositions fort pertinentes pour le passage à l'élaboration du Document conceptuel du CNQC de la RDC.

Les 50 participants représentaient les principaux ministères sectoriels avec des compétences et actions dans le domaine de l'éducation et formation.

2 Principaux résultats

I. Formation - Introduction aux thèmes essentiels du domaine « CNQC »

- a. Une journée de formation facilitée par les deux experts internationaux du projet ACQF-II.
- b. Thèmes essentiels de la formation : les concepts, bénéfices, valeur ajoutée, outils, gouvernance et expériences concrètes mondiales (et africaines) des Cadres Nationaux de Certifications. Outils pour gestion et développement des certifications professionnelles, validation des acquis de l'expérience.

II. Débat entre les parties prenantes nationales

- a. Le débat a été structuré en groupes de travail, et guidé par des questions spécifiques servant à systématiser les idées, propositions et l'élaboration des orientations pour le Document conceptuel du CNQC de la RDC.
- b. Les groupes de travail ont exploité les thèmes et élaboré des propositions valables sur les axes essentiels du futur CNQC, notamment : la vision et objectifs ; la portée et champ d'application ; communication et sensibilisation des groupes cible et utilisateurs ; structure de niveaux et descripteurs ; composantes et outils de mise en œuvre.

III. Les propositions pour le CNQC émanées du débat

a. Vision du CNQC

Le CNQC contribuera à renforcer les compétences et certifications pour l'essor socio-économique du pays, par la modernisation de l'apprentissage tout au long de la vie, par l'inclusion sociale et dans l'emploi productif et décent, la mobilité des apprenants et travailleurs, et enfin par la transparence, comparabilité et reconnaissance des certifications de tous sous-secteurs et niveaux. Le CNQC perfectionnera la cohérence et clarté des certifications et qualifications, contribuant à résoudre le grand défi de leur actuelle disparité et lacunes de qualité.

Le CNQC aura un apport important à entretenir une synergie sociale à travers un dialogue permanent avec toutes les couches de la population (partenaires économiques, représentant des travailleurs, les étudiants, les familles professionnelles, la société civile, les entités territoriales décentralisées, les entités territoriales déconcentrées, etc.).

La vision peut se décliner en grands clusters :

VISION POLITIQUE : inclusivité sociale, tout le monde a droit à la formation et apprendre dans son environnement ; réunifier l'enseignement et la formation techniques et professionnels, tel qu'inscrit dans la Stratégie Continentale de l'Éducation (CESA) de l'Union Africaine et la Convention Internationale de l'Enseignement Techniques et Professionnels de l'UNESCO.

VISION SOCIO-CULTURELLE : utilisation des 4 langues nationales dans la formation et l'éducation ; changement des mentalités, rehaussement de la valeur de la formation professionnelle.

VISION SCIENTIFIQUE : identification des métiers innovateurs / émergents ; ouverture permanente à l'Innovation des compétences; modernisation des instruments de transmission de connaissances et d'apprentissage des métiers;

VISION ECONOMIQUE : adéquation formation - emploi.

b. Objectifs spécifiques du CNQC

- Intégrer et coordonner les sous-systèmes nationaux de certifications et améliorer la transparence, l'accessibilité, la graduation et la qualité des certifications à l'égard du marché du travail et de la société civile ;
- Développer et classifier les certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux déterminés d'apprentissage et de formation;
- Promouvoir l'intégration de sous-secteur éducation formation ;
- Faciliter la reconnaissance des diplômes et certificats, et la mobilité des apprenants et formateurs ;
- Rendre visible les certifications et qualifications en RD Congo ;
- Aligner les qualifications.
- Enrayer la disparité des titres
- Harmoniser les contenus des formations
- Création d'une stratégie sectorielle de la formation
- Devenir compétitifs à l'extérieur et en interne
- Promouvoir la mobilité des certifiés et diplômés

- Comparabilité en interne et avec l'extérieur
- Promouvoir le partenariat avec les autres CNQC
- Promouvoir l'assurance qualité par une évaluation périodique du CNQC
- S'arrimer aux cadres régionaux et mondiaux de certification et de qualification ;

c. Communication et sensibilisation

La réussite et efficacité du CNQC dépendra de son appropriation et application généralisée par tous les acteurs et institutions du système d'éducation et formation de la RD Congo. Les populations cible devront comprendre les bénéfices et services du CNQC. Une campagne de communication autant générale que ciblée sera une composante fondamentale du CNQC, facilitée et animée par l'ACRCQP.

- Digitaliser le CNQC au moyen d'une base de données numérique ;
- Développer les plates formes numériques.
- Outils de vulgarisation: les réseaux sociaux, les mass-média et la création d'un site web;
- Établir les dialogues avec les structures similaires ;
- Faire un plaidoyer, sensibiliser, promouvoir et produire les supports de communication ;
- Prendre part aux échanges et discussions sur le CNQC à travers le monde ;
- Impliquer les décideurs politiques à tous les niveaux ;
- Mise en place des unités de formation mobile (apprentissage des métiers dans des milieux difficiles d'accès ;
- Utilisation de la Cité des Métiers ;
- Mobiliser les Responsabilités Sociétales d'Entreprises à appuyer la communication sur l'importance d'apprentissage des métiers et de nouvelles compétences ;
- Axes de communication : valorisation des métiers à même de réduire la pauvreté; la valorisation des carrières et des promotions; participation des entreprises au développement du capital humain.

d. Portée du CNQC

- En accord avec les politiques nationales et les tendances mondiales, le CNQC aura une portée ample, transversale et inclusive. Toute certification (tous niveaux et tous sous-secteurs de l'éducation et formation) bénéficiera des services et outils de qualité et transparence du CNQC. C'est une condition essentielle pour atteindre la vision et objectifs du CNQC, notamment l'impératif de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'adaptabilité aux grandes transformations (numérisation, écologisation, technologies, inclusion).
- Dans ce contexte, le CNQC et son Autorité (ACRCQP) facilitera et renforcera les liens, synergie et collaborations entre tous les ministères intéressés, les partenaires socio-économiques et la société civile.

e. Niveaux du CNQC et descripteurs

- Les groupes de travail ont élaboré une première proposition d'un cadre à 8 niveaux de qualification. Cette proposition est en phase avec l'actuelle structure des certifications et permettra d'héberger aussi les innovations et nouvelles typologies de certifications qui émergent en réponse aux nouvelles demandes et tendances du marché de l'emploi, y compris les micro-certifications.

- Les descripteurs de niveau seront conçus tenant compte du contexte national et ses tendances de développement du capital humain ; et auront une référence aux expériences et concepts consensuels mondialement. Les groupes de travail ont recommandé les domaines des descripteurs suivants : savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité.

f. Principes et composantes du CNQC

Principes

- Ouverture à l'innovation, nouveaux types de certifications et d'apprentissage et de reconnaissance des compétences, crédits et des qualifications. Appréhender les micro-certifications de tout secteur et type.
- Assurance qualité pour confiance mutuelle entre les sous-secteurs, niveaux et institutions ; confiance des employeurs par rapport aux différentes certifications et compétences acquises.
- Transparence et comparabilité des certifications et leurs composantes.
- Promotion et appui au développement de métiers émergents et des nouvelles compétences requises pour l'économie verte et bleue, la numérisation des métiers, et d'autres tendances émanant de nouveaux paradigmes sociaux, IA, et nouvelles technologies.

Les composantes essentielles du CNQC inclusif

- **Document conceptuel et de politique du CNQC**, en définissant les traits et fondements principaux pour le développement du document juridique du CNQC, notamment: la justification et liens aux stratégies et politiques pertinentes de la RDC ; les objectifs, principes et portée du CNQC ; la structure du CNQC, grille des descripteurs de niveau et des certifications ; les composantes favorisant la mise en œuvre du CNQC, telles que le cadre de gouvernance, le système de suivi et évaluation.
- **Gouvernance compétente** : basée sur la base juridique existante (décret N°23/120 du 23/11/2023) et exercée en concertation et partenariat avec les ministères et institutions d'État concernées, et les partenaires sociaux.
- **Système de suivi et évaluation : cadre de résultats, indicateurs** ; données sur les tendances et demande de qualifications et compétences, et sur les tendances et défis de l'insertion des personnes qualifiées dans l'emploi.
- **Répertoire / base de données des certifications pour une gestion améliorée et digitalisée des certifications**
- **Validation des acquis de l'apprentissage (VAE)**
- **Système d'accumulation et transfert de crédits**
- **Garantie qualité du CNQC**
- **Référentiels de certifications**
- **Cadre méthodologique et d'orientation pour parties prenantes**

Le développement des différentes composantes suivra un calendrier et feuille de route à définir tenant compte des priorités du nouveau gouvernement, et du cadre de gouvernance et de ressources. La mise en place effective de l'ACRCQP est un facteur de succès fondamental pour le développement, pilotage, et mise en œuvre du CNQC et des composantes.

3 Feuille de route – principales actions de suivi de l’atelier

Le MFPM et la coordination du projet ACQF-II se sont mis d’accord sur les éléments essentiels de la feuille de route et suivi de l’atelier du 5-6 mars 2024. Cette proposition a été intégrée dans le rapport synthétique du 7 mars 2024 validé par le Cabinet de Mme le Ministre de la Formation Professionnelle et Métiers.

La proposition de feuille de route se base sur six éléments essentiels :

1. Élaboration et finalisation du rapport de l’atelier, mettant en cohérence toutes idées et propositions structurées émanant des débats de l’atelier. Date : 25/03/2024
2. Programme de renforcement des capacités du groupe de travail CNQC (et autres acteurs pertinents) réunit lors de l’atelier du 5-6 mars 2024 : au moins 3 webinaires sur les thèmes CNQC (avril et mai).
3. Développement de la feuille de route pour les actions prioritaires de mise en place effective de l’ACRCQP. Mars 2024
4. Participation active de la RD Congo dans les différentes activités techniques internationales promues par le projet ACQF et par la SADC dans le contexte des CNQC Africains.
5. Co-organisation avec le projet ACQF-II du Workshop « Forum des CNQC Africains », à Kinshasa, 17-20 juin (date indicative)
6. Élaboration du Document conceptuel du CNQC – jusqu’à décembre 2024.

4 Aperçu sur les sessions de l’atelier

Allocutions d’ouverture :

Madame le Ministre a ouvert l’atelier, soulignant l’importance des compétences et certifications pour l’inclusion sociale et emploi. Madame le Ministre a aussi souligné le besoin d’une gouvernance collaborative entre tous les sous-systèmes pour faire face au problème de disparité des certifications, et celui de la faible mobilité et progression verticale et horizontale pour les apprenants / étudiants. Madame le Ministre a exprimé sa confiance et remerciements au projet ACQF-II pour la disponibilité et accompagnement dans ce qui concerne le développement du CNQC.

Autres interventions :

- Mme le Représentant Spécial du Président de la Commission Africaine, Mme Michelle Ndiaye
- Mme Co-Présidente de la Fédération des Entreprises du Congo
- Mme coordinatrice du projet ACQF-II
- Conseiller Mr Laurent Ndaywel
- Conseiller Maître Jimmy Mengi

Les sessions de formation du 5 mars se sont centrées sur trois thèmes :

- Cadres nationaux de certifications : aperçu des concepts, structures, outils de gestion des certifications, expériences mondiales et africaines, nouvelles tendances.
- Développement du CNC et des certifications professionnelles : concepts, méthodologie, application. Approche par compétences.
- Gouvernance des CNC : concepts, modèles de gouvernance existants, institutions, législation. Benchmarking.

Le 6 mars l’atelier a pleinement exploité deux axes de construction du CNQC de la RDC :

- Axe stratégique : La vision, objectifs, portée, principes et communication
- Axe structurel : La structure des niveaux, descripteurs, outils et validation des acquis de l'expérience

Les sessions ont commencé par l'allocution la **Présentation sur le thème « Écosystème de l'éducation-formation de la RD Congo »** : par le Conseiller de Mme le Ministre de la Formation Professionnelle et Métiers, Maître Jimmy Mengi.

Contexte socio-économique

La RDC pays peuplé (INS 2019) dispose 80 millions d'hectares de terre arables, 70% de la population est constituée des jeunes, dont 80% sont sans emploi.

Le taux d'alphabétisation est assez élevé 63,82%, 70% de la population congolaise vit sous le seuil de la pauvreté, situation contraste avec le potentiel naturel et énergétique dont dispose le pays.

Le marché d'emploi reste étroit et caractérisé par les fortes inégalités. La structure des emplois reste dominée par le travail informel représentant 88,6%.

Gouvernance de l'écosystème de l'EFTP en RDC

Le secteur de l'éducation en RDC porte sur:

- L'enseignement primaire ;
- L'enseignement secondaire ;
- L'enseignement universitaire ;
- L'enseignement professionnel et l'apprentissage des métiers

L'EFTP a comme base légale la constitution, qui dispose en son article 43 : « toute personne a droit à l'éducation scolaire. Il y est pourvu par l'enseignement national. L'enseignement national comprend les Établissements Publics et les Établissements Privés Agréés ».

Outre la constitution, la formation professionnelle est organisée par les textes suivants :

- Le code du travail (INPP) ;
- La Loi Cadre de l'Enseignement National (n°01/004 du 11 février 2014) à ce jour dépassée ou surannée);
- L'Ordonnance 71/055 portant obligation de la formation professionnelle (dans le milieu du travail) ;
- Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation 2016-2025;
- La stratégie spécifique de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle 2016-2025 ;
- L'Arrêté Ministériel n°179/MINETAT/METPS/01/2018 fixant les principes directeurs de la Certification Professionnelle (abrogé par le Décret 23/120).

De tous ces textes, la RDC ne dispose pas d'un mécanisme efficace d'anticipation des besoins en compétence et métiers y afférents. Ce constat amer est dû au fait que les Ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Formation Professionnelle et Métiers, Enseignement Supérieur et Universitaire, Affaires Sociales, Jeunesse, Santé Publique, Emploi, Travail et Prévoyance Sociale, Sports & Loisirs assurent la formation professionnelle à travers leurs structures. Nous citons : Institut National de Préparation Professionnelle, Office National de l'Emploi, Direction de l'éducation non formelle.

Les lacunes d'interprétation de texte régissant le sous-secteur de la Formation Professionnelle et Apprentissage des Métiers créent une confusion dans la délimitation des mission confiées à ces Ministères, mettant en mal l'application de l'Ordonnance 022/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des ministères.

Palliant à cette carence, Madame le Ministre de la Formation Professionnelle et Métiers, en attendant que le parlement congolais ayant reçu le projet de loi portant « principes fondamentaux de la Formation Professionnelle et l'Apprentissage des Métiers en RDC et la ratification de la convention de l'UNESCO sur l'enseignement et la Formation Technique Professionnelle », épuise le processus d'adoption.

Cette dernière a pris l'Arrêté Ministériel n°335 modifiant et complétant l'Arrêté n°039 portant création, organisation et fonctionnement des Centres et Instituts de la Formation Professionnelle et Apprentissage des Métiers en RDC.

Par cet Arrêté, la Formation Professionnelle et l'Apprentissage des Métiers diffère non seulement en fonction de niveaux d'études, mais aussi en fonction du milieu où l'on reçoit la formation (la formation en famille). Mais l'élément durée de la formation intervient beaucoup dans la qualification et Certification. C'est ainsi que nous parlons de formation à micro Certification et de formation classique. Un accent est mis aussi à la VAE et à la VAP. Les référentiels des métiers, de formation, d'évaluation, de certification sont en instance d'élaboration.

Pour la Formation Professionnel et l'Apprentissage des Métiers, la formation est de courte durée, de 1 à 3 ans avec une certification. A cela, nous avons les titres suivants: le brevet d'aptitude professionnelle, le certificat d'aptitude professionnelle et le diplôme d'étude professionnelle.

De noter, finalement, le Décret n°23/120 du 23 novembre 2023 portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement public dénommé « l'Autorité Congolaise de Régulation des Certifications et de Qualification Professionnelle (ACRCQP) » pour répondre aux besoins de la certification et la qualification en RDC.

5 Programme de l'atelier

Première journée - 5 mars 2024.

Focus – Découvrir et appréhender les expériences mondiales des CNC (accent sur les expériences en Afrique)

Heure	Thèmes et activités	Facilitation
09.30-10.15	Ouverture et objectifs de l'atelier. Présentation des participants.	MFPM
10.15-11.15 Session 1	Les CNC au monde. Vision panoramique des concepts, des principales tendances, composantes, réalisations et défis. Fonctions et types de CNC. Descripteurs de niveau. Les certifications dans les registres et répertoires. Liens entre différents outils (VAE, système de crédits). Exemples et cas pratiques (Afrique et Europe).	ACQF-II. Coordinatrice
11.15-11.30	Pause-café.	
11.30-12.15 Session 2	Développer le CNC : démarches, phases, orientations. Développer les certifications professionnelles non supérieures. Approche par compétences dans le contexte CNC - Qualité.	ACQF-II. Expert
12.15-12.50 Session 3	Gouvernance du CNC. Différents modèles, enseignements des expériences en Afrique et Europe.	ACQF-II. Coordinatrice
12.50-13.00	Questions et réponses	ACQF-II, MFPM
13.00-13.45	Pause déjeuner	

13.45-14.30 Session 4	Validation des acquis de l'expérience, des acquis de l'apprentissage non-formel et formel	ACQF-II. Expert
14.30-15.15 Session 5	Innovations dans le contexte des CNC : digitalisation, micro-certifications, données sur la demande des compétences, verdissement,	ACQF-II. Coordinatrice
15.15-15.45 Session 6	Le Cadre Continental Africain des Certifications. Aperçu des objectifs, principales activités et outils.	ACQF-II. Coordinatrice
15.45-16.30	Questions, discussion Conclusions de la 1 ^è journée.	ACQF-II – MFPM et autres ministères – Participants
16.30-17.30	Pause-café	

Deuxième journée - 6 mars 2024.

Focus – Dialoguer et coconstruire les grandes orientations du CNQC

Heure	Thèmes et activités	Facilitation
09.30-10.00	Ouverture. Rappel des objectifs et principales conclusions de la 1 ^è journée	MFPM
10.15-11.15 Session 7	Point de situation : Eco-système de l'éducation-formation en RD Congo. Focus sur les programmes et certifications des différents sous-secteurs. Répertoires et registres de certifications existants. Réformes en cours et planifiés. Réalisations et défis.	MFPM
11.15-11.30	Pause-café.	
11.30-13.00 Session 8	Dialogue et contributions N° 1 : Développer le CNC de la RD Congo. Co-construction : exercice en groupes de travail avec des questions d'orientation. Groupe 1 et 2 : la vision, portée et objectifs pour le CNQC Groupes 3 et 4 : la structure, descripteurs, outils pour le CNQC	ACQF-II, MFPM, tous les participants Modérateurs : conseillers et directeurs du MFPM. M. Alain Muamba, M. Laurent Ndaywel, M. Gabriel Nzaou-Nzaou, Conseiller Lamar Atandele
13.00-13.45	Pause déjeuner	
13.45-14.30	Présentation et mise en cohérence des résultats de tous les groupes de travail.	ACQF-II, MFPM, tous les participants
14.30-16.00 Session 9	Dialogue et contributions N° 2 : Gouvernance du CNQC. Gestion, coordination, suivi, communication, financement. Rôle et place des partenaires socio-économiques (représentants des employeurs et des syndicats). Discussion en 4 groupes de travail.	ACQF-II, MFPM, tous les participants

15.15-15.45	Présentation et mise en cohérence des résultats de tous les groupes de travail.	ACQF-II, MFPM, tous les participants
Session 10		
15.45-16.45	Questions, discussion, clarifications. Conclusions de la 2 ^e journée. Prochaines étapes.	ACQF-II – MFPM et autres ministères – Participants
16.45-17.30	Pause-café	

Contacts :

- **M. Laurent NDAYWEL MBOSELE**, Coordonnateur de la Cellule technique de partenariat à l'EFTP au MFPM ;
- **M. Alain MUAMBA LUKENGU**, Chargé d'Etudes du Ministre MFPM
- **Mme Eduarda Castel-Branco**, Coordinatrice du projet ACQF-II. ecb@etf.europa.eu